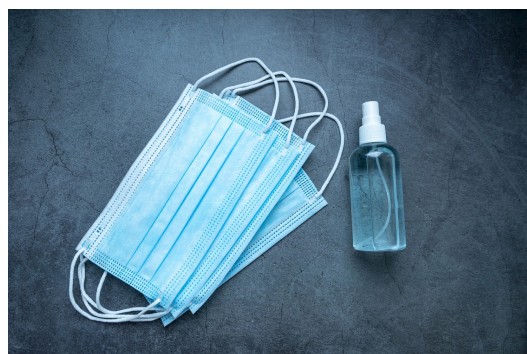


Imad - Une salariée témoigne

Vendredi, 19. février 2021

De: Pénélope *, assistante socio-éducative



Depuis près d'un an, le personnel de l'Imad apprend à surfer sur les vagues du Covid. Au début, nous avons eu des tasses avec le rationnement du matériel et les procédures qui coulaient à flots.

Plexiglas, télétravail, protections, bornes à pied. Ces termes sont régulièrement mentionnés dans les infolettres envoyées par notre direction.

Ah, ces infolettres ! Nous en sommes régulièrement arrosé.es. Utiles, inutiles, chacun à son avis.

A leur lecture, nous pouvons découvrir que des plexiglas ont été installés dans les bureaux de la direction, des PGE et que cinquante-cinq bornes à pied ont été installées dans les locaux de l'IMAD.

Plexiglas inexistant dans les bureaux de la gérance sociale des Immeubles à encadrement pour personnes âgées (IEPA), distributeurs à pied de gel hydroalcoolique toujours pas installés dans certains immeubles, alors que les commerces du canton en sont dotés. Ne dit-on pas que les cordonniers sont les plus mal chaussés ?

Le télétravail a débuté le 16 mars dernier pour les fonctions « support » et administratives. Dans l'infolettre n° 85, il est écrit que « le dispositif actuel avec 3 jours de télétravail et 2 jours de travail sur site au sein des PGE permet le respect du plan de protection en limitant la présence dans les bureaux et en réduisant l'éventuelle utilisation des transports en commun ».

Dans les IEPA, seuls les cadres sont en télétravail. Pourquoi le personnel sur les sites n'est-il pas concernés, alors que les gérant.es et les intendant.es font aussi du travail administratif ?

Depuis le 1er octobre, la direction des IEPA a imposé l'horaire de fin de journée à 17h00 à tout le personnel de la gérance sociale. Et cela, malgré notre demande de finir en alternance à 16h30, afin d'éviter les affluences dans les transports en commun.

Dans la dernière infolettre, le président du conseil d'administration de l'Imad nous écrit que notre directrice travaille sept jours sur sept, 24 heures sur 24 24/24 et 365 jours par an. Mais pense-t-il au personnel de terrain qui doit porter le masque en permanence ? A la difficulté, les cafés étant fermés, de prendre une pause assise devant une boisson chaude ?

Sans parler de l'accès inexistant aux toilettes publics.

« Nous nous organisons de la meilleure façon possible tout en préservant le moral ainsi que la santé psychique et physique de chacune et chacun d'entre vous. Vous pouvez compter sur nous. Nous avons confiance en vous. » infolettre no 73.

Que de belles paroles !

* prénom fictif